

DOCUMENTS A FOURNIR POUR ETABLIR UN PASSEPORT BIOMETRIQUE OU UNE CARTENATIONALE
D'IDENTITE POUR UNE **PERSONNE MINEURE**

TOUT DOSSIER NON COMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE – MERCI DE PRESENTER LES ORIGINAUX DES
DOCUMENTS *Présence de la personne mineure au dépôt et à la remise à partir de 12 ans. Avant 12 ans uniquement au dépôt.*

DOCUMENTS A FOURNIR DANS TOUS LES CAS

CNI PSP

 Pré-demande sur www.ants.gouv.fr ou formulaire prérempli (pour accompagnement lors du dépôt de la demande).

 Justificatif de domicile de **moins d'un an** avec nom, prénom, adresse complète

Exemples :

 facture de téléphone (y compris mobile) ou facture d'électricité ou facture de gaz ou quittance de loyer ou facture d'eau ou facture d'assainissement ou facture des ordures ménagères ou quittance loyer (uniquement d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété ou avis d'imposition ou certificat de non-imposition ou impôts fonciers ou taxe d'habitation ou attestation d'assurance de du logement ou relevé de la CAF mentionnant les aides liées au logement ou attestation d'abonnement (à condition que figure sur le document le cachet, la date et la signature de l'organisme).

 1 photo d'identité au format 35x45mm de MOINS DE 6 MOIS

 Carte Nationale d'Identité de la personne mineure

 Document d'identité en cours de validité du représentant légal présent lors du dépôt

 Passeport biométrique

 Timbre fiscal (bureau de tabac ou www.timbres.impots.gouv.fr)

de 0 à 14 ans 17,00€

de 15 à 17 ans 42,00€

 Acte de naissance de moins de 3 mois (pour les communes non adhérentes à COMEDEC)

EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

 Déclaration de perte (mairie) ou de vol (commissariat, gendarmerie)

 Timbre fiscal de 25,00€

 Document prouvant l'identité avec photo ou attestation sur l'honneur d'un proche ⑤

EN CAS DE NOM D'USAGE

 Renseigner la rubrique deuxième nom

 Attestation sur l'honneur des deux parents autorisant l'enfant à porter le nom du deuxième parent donc faire apparaître la mention « nom d'usage »

EN CAS DE GARDE ALTERNEE

 Document d'identité en cours de validité du deuxième parent

 Justificatif de domicile du deuxième parent de **moins d'un an** avec nom, prénom, adresse complète

 Jugement du tribunal ou ordonnance

 Attestation sur l'honneur des deux parents autorisant la mention de la deuxième adresse

EN CAS D'HEBERGEMENT PAR UN TIERS :

 Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

 Attestation sur l'honneur avec mention « depuis plus de trois mois » de l'hébergeant ③

 Document d'identité en cours de validité de l'hébergeant